



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2022-83

Séance du 29/09/2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 23

Nombre de suffrages : 27

Date de convocation
23/09/2022

Date d'affichage
23/09/2022

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././....

et publication du :

./././....

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAX DE KEATING Geoffroy.

Etaient présents :

Mme AUGER Nadia, M. BARON Jean-Louis, M. BASTIERE Paul, M. BAX DE KEATING Geoffroy, M. BONDON Pierre, Mme BOURABA Jessica, M. CHAIGNON Jean-Michel, M. COUJANDASSAMY Bruno, M. DE GERMAY Pierre-Emmanuel, M. DESERT Thomas, Mme GALLET Laurence, Mme GROSSE Marie-France, Mme IKHELF Dalila, Mme LAHITTE Chantal, M. LECOMTE Frédéric, M. MERCIER Dany, M. PAQUET Frédéric, M. PELLICCIA Arnaud, Mme PETER Marie-José, M. PONT Damien, Mme RANGER Michelle, M. TESSIER Pierre, M. VIN Jean-Claude

Procuration(s) :

Mme LE MINDU Isabelle donne pouvoir à M. CHAIGNON Jean-Michel, Mme GABIOU Carole donne pouvoir à M. DESERT Thomas, Mme DEVILLIERS Evelyne donne pouvoir à Mme LAHITTE Chantal, M. LO RE Gérard donne pouvoir à Mme RANGER Michelle

Etai(ent) absent(s) :

Mme DOIREAU Florence, Mme LAZRAK Dounia

Etai(ent) excusé(s) :

Mme DEVILLIERS Evelyne, Mme GABIOU Carole, Mme LE MINDU Isabelle, M. LO RE Gérard

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme GALLET Laurence

Objet : Affaires générales - Modification des membres dans les commissions municipales

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-21 et 2121-33,

VU la délibération n° 2020/51 du 16 juillet 2020, relative à la création et l'attribution des différentes commissions municipales,

CONSIDERANT la vacance d'un poste de Conseiller Municipal, suite à la démission de Madame Olympe HELOIN,

CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des travaux du Conseil Municipal et la préparation de dossiers en commissions,

Mairie - Place de la Mairie - 78610 LE PERRAY-EN-YVELINES
Tél : 01.30.46.31.24

REÇU EN PREFECTURE

le 04/10/2022

Application agréée E.legalite.com

99_DE-078-2178 04863-20220930-202283-DE

D'ADOPTER le mode de scrutin suivant : main levée

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DESIGNE pour les commissions suivantes :

Commission Finances

Monsieur Thomas DESERT (remplace Monsieur Pierre-Emmanuel DE GERMA)

Commission Travaux

Monsieur Jean-Michel CHAIGNON (remplace Monsieur Arnaud PELLICCIA)

Commission Culture

Monsieur Frédéric LECOMTE (remplace Madame Olympe HELOIN)

Commission Urbanisme

Monsieur Pierre-Emmanuel DE GERMA (remplace Monsieur Thomas DESERT)

Commission Jeunesse, Participation citoyenne et économie sociale et solidaire

Monsieur Frédéric LECOMTE (remplace Madame Olympe HELOIN)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique et de sa réception par le représentant de l'Etat.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme.
Fait au Perray-en-Yvelines
Le 30 septembre 2022



Le Maire,

Geoffroy BAX DE KEATING

Mairie - Place de la Mairie - 78610 LE PERRAY-EN-YVELINES
Tél : 01.30.46.31.24

REÇU EN PREFECTURE
le 04/10/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-2178 04863-20220930-202283-DE